

# NOUVEAU VILLAGE

Monsieur Pierre MUGNIER  
2 rue de Montigny  
77240 CESSON

Compte : 1102  
Voix : ..... 13

Cesson, le 14 février 2020

## CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIÉTAIRES DU GROUPE D'HABITATIONS DE NOUVEAU VILLAGE

Conformément aux l'article 27-1 et 27-2 de nos Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, se tiendra le :

**MERCREDI 18 MARS 2020 A 20H00**  
**SALLE CHIPPING SODBURY**  
**2 RUE DE LA PLAINE – 77240 CESSON**

**Venez nombreux** à cette Assemblée, sans omettre les pouvoirs qui vous ont été confiés.

**Votre présence est un encouragement adressé aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour votre quartier autogéré.**

**Attention** : le jour où votre délégué(e) de rue vous présente, pour émargement, cette convocation et que vous n'êtes pas sûr(e) de venir, **remettez lui immédiatement le pouvoir ainsi que le bulletin de vote dûment complétés.**

**Vous pouvez donner votre pouvoir ainsi que votre bulletin de vote** à tout autre copropriétaire, hormis le président et le vice-président.

Inscrivez le nom et l'adresse de la personne à qui vous donnez votre pouvoir.

Ces dispositions éviteront des lourdeurs dans la comptabilisation des voix et permettront de savoir plus vite si le quorum est atteint.

<b>Ordre du jour :</b> <b>Assemblée générale ordinaire :</b> 1. Quitus au comité sur la gestion 2019 2. Affectation des résultats 2019 3. Approbation du budget 2020 4. Fixation du premier acompte 2020 5. Renouvellement des mandats 6. Sécurisation de la rue de Montdauphin	<b>Annexes :</b> - <i>Rapports moraux</i> - <i>Rapport financier</i> - <i>Projet de résolutions</i> - <i>Liste des membres du comité</i> - <i>Modification des Règlement et Statuts</i> - <i>Pouvoir</i>
--	--

Le Président par intérim,

---

**INTRODUCTION ..... XAVIER FLANDROIS**

---

Comme vous le savez, notre quartier est géré par des bénévoles depuis 1967, merci à eux pour leur dévouement et pour l'économie réalisée : charges divisées par deux voire par trois par rapport à un syndic privé.

Le Comité a besoin d'être renouvelé chaque année : faisons en sorte que chaque Nouveau Villageois réalise au moins un mandat : espaces verts, secrétariat, style... des postes se libèrent en 2020.

Les Délégués de Rue sont aussi essentiels au fonctionnement de notre association, nous demandons à chaque rue de nommer un Délégué de Rue et un adjoint afin de pouvoir réaliser cette mission tout au long de l'année (3 réunions par an avec le comité, remontée et partage d'informations par exemple sur l'entretien des espaces verts, organisation événements festifs, préparation AG...).

En 2019 : départ d'un de nos jardiniers salariés, plusieurs incendies volontaires de haies (Nouveau Village s'est porté partie civile), lancement de la démarche achats groupés pour rénover nos habitations (toits, façades, portes de garage, portes et fenêtres).

En 2020 : sécurisation de la rue Montdauphin (piste cyclable, zone piétonne et ralentisseurs). Le dossier étudié en 2019 sera soumis en AG et si approuvé, sera proposé à la municipalité.

Enfin, nous lançons la démarche Eco-Responsable à Nouveau Village : installation de composteurs collectifs par rue ainsi que l'identification des Référents Experts chargés d'étudier l'installation des technologies éco-responsables : Pompe à chaleur, Récupérateurs d'eau, Panneaux solaires, Isolation... Nous vous présenterons la méthode lors de cette AG. Si vous souhaitez construire avec nous la démarche, contactez-nous au 06 38 94 91 56.

## **RAPPORTS MORAUX**

---

**ESPACES-VERTS .....JEAN-CLAUDE THEVENIN, JACQUELINE TOURNAY,  
CHRISTIAN BARENNE, JEAN-LOUIS ZUNDEL**

---

### **Elagages/abattages :**

Plan 2018/2019 présenté à l'AG 2018 et réalisé en 2019,  
Pour 2019/2020 cf. pl. jointe 1

### **Plantations :**

Programme 2018/2019 présenté à l'AG 2018 et réalisé en 2019 : (Essentiellement plantation d'un mûrier platane et d'un érable boule près du bac à sable, remplacement de plants d'aubépines morts dans la grande haie Est...)  
Pour 2019/2020 voir la pl. jointe 2

### **Jardiniers**

Départ de Thierry Guillot le 04/12/ 2019 dans le cadre d'une « rupture conventionnelle ». Son remplacement par un jeune en apprentissage dans le métier est prévu dans les mois à venir. Actuellement nous tournons avec un seul jardinier : Arnaud Gager qui assure au mieux.

### **Incidents sur EV:**

Cinq incendies dont 2 touchant la haie jouxtant l'école à déplorer cet été. Le responsable a été appréhendé. Actions d'indemnisations en cours (cf. Pdt et Trésorier).

## **Projets futurs :**

### Remplacement de la haie école :

- Groupe de travail à monter.
- Partage des frais de travaux avec la municipalité à discuter avec les intéressés. Budget à prévoir, coût à estimer.

### Expertise arbres (santé et risques de chutes) :

Renouveler l'action menée il y a quelques années avec des spécialistes (budget à prévoir ~3000€).

### Déchets verts des EV communs :

Actuellement les déchets verts recyclables sont déposés dans le domaine des Jardins Citoyens. Les autres sont mis dans les 2 grands bacs à roulettes et évacués par le SIVOM. Toutefois en période estivale ils sont stockés en attente près du local de l'ASLNV avec tous les inconvénients que cela représente. D'autres solutions seront à étudier ou à réexaminer en intégrant le compostage : avis aux résidents qui ont des (bonnes) idées...

### Entretien des haies entre maisons et Espaces-verts communs :

On rappelle qu'il est essentiel pour la qualité de Nouveau Village et qu'il est de la responsabilité de chaque résident et/ou propriétaire en respectant les normes en vigueur (cf. le règlement intérieur).

### Groupe de responsables EV :

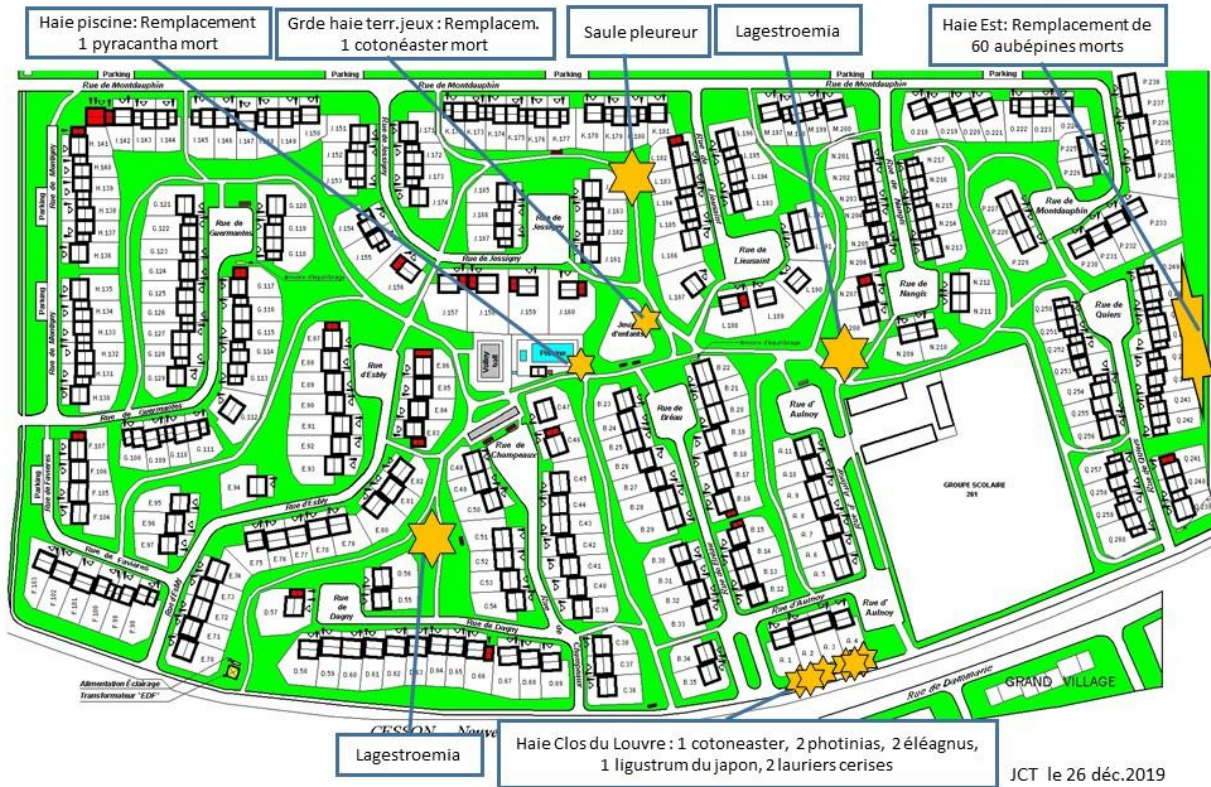
Nous recherchons toujours des bénévoles pour faire vivre ce groupe (qui comprend actuellement : J. Tournay, Ch. Barennes, J.L. Zundel, M. Mazur depuis peu et J.C. Thevenin). Nous allons passer de 5 à 4 avec le départ annoncé de Jacqueline Tournay (que nous remercions pour son action efficace et dévouée). Cette recherche est d'autant plus cruciale qu'un effectif de 4 est trop peu pour avoir un partage équitable des tâches et que d'autres bénévoles sont susceptibles de quitter le groupe d'ici un ou deux ans.

### Le rôle de ces responsables consiste essentiellement à :

- Déterminer les tâches prioritaires à venir avec les jardiniers, liste présentée sous forme de programmes hebdomadaires et annuels, en relations avec les Délégués de rue et les résidents demandeurs et suite à débriefing du vendredi après-midi ;
- Proposer au Comité les plans d'entretien et d'améliorations (et besoins financiers correspondants), dont programme annuel ;
- Assurer les relations courantes Jardiniers-Comité (dont pb de sécurité) lors de permanences hebdomadaires organisées en alternance.

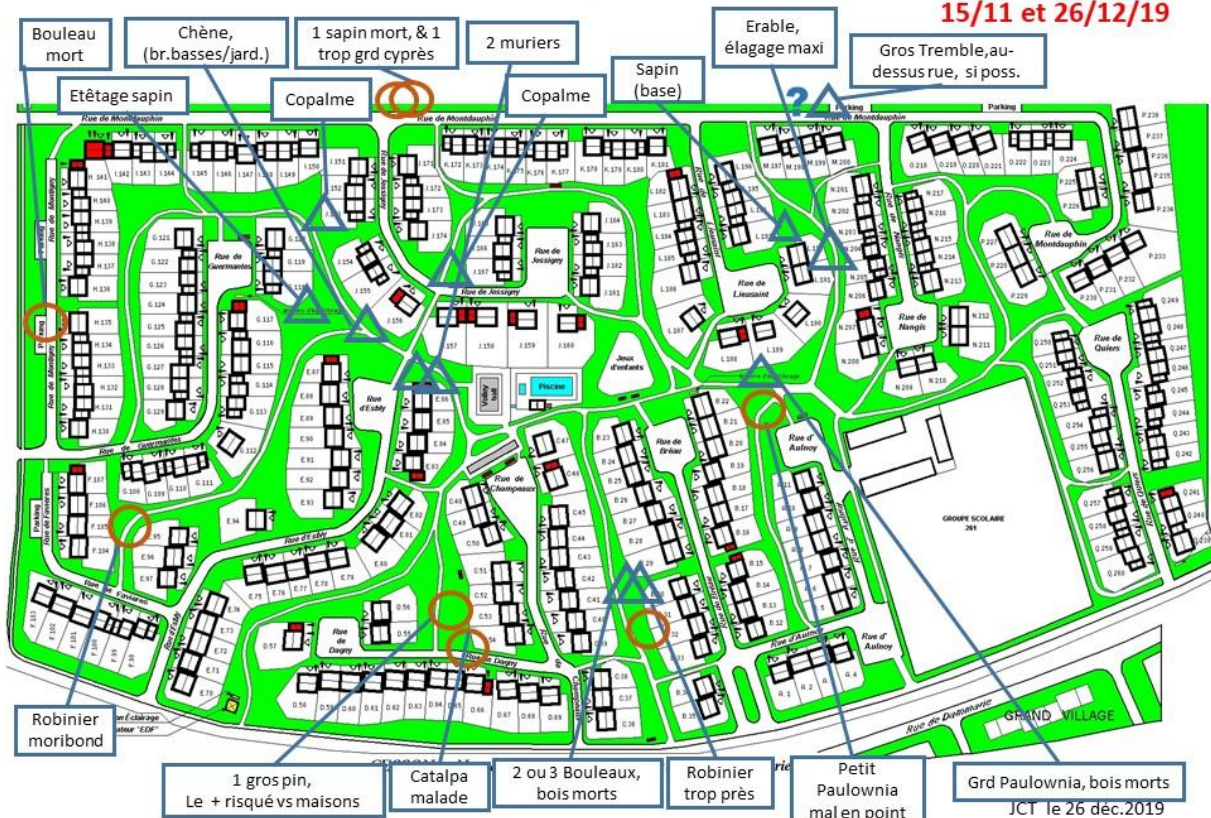
## Nouveau Village Plantations 2019/20

Décision Cté du  
15/11/19



## Nouveau Village Plan abattage(○) / élagage(△) 2019/20

Décision Cté du  
15/11 et 26/12/19



---

**ÉCLAIRAGE ET AMÉNAGEMENT ..... CHRISTIAN BARENNES**

---

Il y a 61 lampadaires de rue gérés par la commune et 32 lampadaires situés sur les espaces verts gérés par Nouveau Village.

La rénovation peinture de l'ensemble des lampadaires noirs terminée en 2017 n'a pas été reprise en 2019, mais quelques uns demanderont une reprise peinture en 2020.

Vandalisme : suite par 2 fois à des tirs d'une puissante carabine à plomb, un lampadaire de la rue de Montigny et un lampadaire situé sur le chemin derrière cette rue ont nécessité l'intervention « d'Eiffage ». Une enquête de la police municipale a permis de trouver le responsable de ces méfaits.

Incendies volontaires : les vitrages de 2 lampadaires ont fondu et devront être remplacés en 2020.

Chute d'un sapin au cours d'une tempête : une lanterne a dû être intégralement changée par « Eiffage », dont le coût du remplacement a été pris en charge par notre assureur.

Entretien/réparation : 2 lampadaires en panne ont nécessité l'intervention « d'Eiffage », 3 ampoules ont été remplacées par nos jardiniers.

**Je rappelle que c'est aussi aux riverains et délégué(e)s de rue de nous prévenir d'une panne, ce qui permet de gagner du temps et d'éviter des dégâts supplémentaires.**

Aménagements – Investissements futurs

Après concertation avec les riverains et acceptation du devis « Eiffage », le lampadaire vert situé au milieu du chemin entre Champeaux et Bréau a été remplacé par un noir équipé d'une lanterne « leds », ce système ne modifiant pas l'aspect mais donnant une lumière plus blanche.

Suite à l'accord avec la commune, nous avons poursuivi la rénovation peinture de l'ensemble des lampadaires noirs. Tout a été terminé en 2017. Nous verrons courant 2020 s'il y aura besoin de reprises ponctuelles.

---

**PISCINE ..... OLIVIER ROCHAS, OLIVIER CHAMBON, PIERRE LERAUD**

---

Bilan saison 2019

Ouverture : 1er juin au 18 Septembre 2019

Affluence totale : 5853 (dont 500 invités) Entrées (Moyenne : 75 / jour) pour rappel 2018 : 4850 baigneurs

Surveillants : 10 pompiers (Diplômés BNSSA)

Inspections ARS : 3 visites (Qualité d'eau conforme aux exigences réglementaires pour Grand Bassin / Petit Bassin en maintenance)

Investissements 2019 inclus dans le budget « Entretien »

\* Changement 2 pompes de recirculation + tuyauterie : 3 000€

Record d'affluence :

\* Météo favorable

\* Ouverture avancée (1er juin)

#### Gestion Pompiers :

- \* Gestion nettement améliorée avec l'arrivée de Yann Ageorges qui s'est chargé de gérer les disponibilités des différents MNS.

\* Proposition de mise en place d'une équipe de volontaires pour surveillance bénévole en cas d'absence de MNS, inscriptions auprès du bureau (Mise en place pour la saison prochaine avec 1 équipe pour le mois de juillet et 1 autre sur août).

#### Machinerie :

- \* Équipements vieillissants (filtres à sable).
- \* Réalisation prévue sur 2020 (changement des deux filtres à sable et raccordement) : 6

600€

#### Organisation :

\* Fermeture 1j / semaine pour maintien de la qualité de l'eau si nécessaire (conditions météorologiques et affluence)

- \* Un volontaire pour organiser une fête d'ouverture / fermeture

#### A prévoir en 2020 :

- \* Garage à trottinettes (intérieur) : Avis aux volontaires créatifs

- \* Rangement chaussures : avis aux volontaires créatifs

\* Coffrage extérieur pour disponibilité matériel volley indépendamment des horaires d'ouverture de la piscine

#### Rappel :

- \* Deux invités maximum par famille avec cartes bleues
- \* Pas d'invitation possible pour les cartes jaunes
- \* Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés de leurs parents.
- \* Nous vous rappelons que les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

\* Il est interdit de déféquer dans la piscine. Si cela devait arriver, une procédure d'évacuation de l'enceinte de la piscine pendant une durée minimale d'une heure (durée extensible à plusieurs jours avec vidange partielle du bassin) sera automatiquement réalisée par le MNS afin de respecter les recommandations sanitaires réglementaires.

La réouverture se fera sur la base d'analyses conformes.

Pour information, deux épisodes consécutifs sont survenus sur la saison 2019.

---

**ESPACES LUDIQUES ..... ISABELLE FOULON, CHRISTIAN BARENNES**

---

Les espaces ludiques recouvrent trois secteurs : le terrain de mini tennis/volley-ball, le parc à jeux d'enfants (les deux bancs et la poubelle situés à proximité et à l'extérieur de ce parc), le terrain de boules.

**Terrain de jeux:** Suite à l'installation des nouveaux jeux, dans l'ensemble pas de fait marquants pour l'année 2019.

L'aire de jeux joue son rôle fédérateur auprès des familles, ce qui est le but recherché.

Mise en place par notre jardinier d'un double porte vélo et patinettes à l'extérieur du parc et près du portillon d'entrée.

A prévoir cette année, le contrôle technique.

**A étudier dans un délai de 2 à 3 ans, le changement de la clôture autour de l'aire de jeux qui montre de vrais signes de fatigue.**

**Prévisions budgétaires:**

- financer l'affichage interdit au chien : 200€ TTC maximum
- financer le contrôle technique : 300€ TTC

---

**ENTRETIEN ET RENOVATION ..... SYLVIE COUPARD, JEAN-MARC BRUNIER**

---

Préserver l'harmonie de notre quartier nécessite un entretien et une rénovation de nos maisons.

Vous avez répondu positivement à la démarche de Rénovation des toits/achats groupés.

Le principe est simple : par exemple, en cas de commande pour 10 maisons, obtention de tarifs avantageux (jusqu'à -30%) et ce tout en respectant le style.

Les consultations ont été lancées auprès des artisans référencés par Nouveau Village (des artisans locaux qui ont pu démontrer leur savoir-faire dans le passé). Les 1ers résultats seront présentés en Assemblée Générale.

Une deuxième consultation en préparation concernera la rénovation des façades.

En synergie avec Grand Village, une consultation pour des achats groupés est en cours pour :

- Rénovation des portes de garage
- Achat des portes et fenêtres double vitrage.

Référencement des artisans : le fichier est disponible au secrétariat 12 rue Montdauphin

## PRÉSERVATION DU STYLE YANNICK LE MENTEC, JEAN-LOUIS ZUNDEL, MARTHA BAILLY

Un style « préservé », c'est le résultat de la vigilance de tous et d'efforts financiers.

### Rappel destiné en particulier aux nouveaux propriétaires :

- lire notre Règlement et Statuts – publié sur le site de l'ASLNV,
- consulter le Comité pour tout projet de rénovation extérieure,
- rechercher l'accord préalable de l'Architecte conseil et de l'ASLNV pour tout ce qui touche à l'aspect extérieur de l'habitation et de l'ensemble du lot, notamment : toiture, cheminée, façades, huisseries – dont volets- couleurs, constructions annexes.
- tout dossier à déposer en Mairie doit avoir reçu, préalablement :
  - o l'avis de l'Architecte conseil,
  - o l'avis du Comité,
  - o la signature du Président.

### Nos actions :

- relevé des non-conformités (NC) et défauts d'entretien (DE) - toiture, façades, pignons, volets, fenêtres, portes-fenêtres, porte d'entrée, porte de garage, clôture – lors de :
  - o la mutation d'un lot,
  - o tout chantier d'entretien ou de rénovation ;
- mises à jour :
  - o du dossier de chaque lot : mutation, demande de travaux,
  - o du tableau de synthèse « préservation du style » ;
- suivi des actions correctrices suite aux NC et/ou DE relevés en 2017 et 2018 ;
- mise à jour des informations tenues à votre disposition ;
- autres contributions.

### Mutations de lots enregistrées : 10

Nous avons relevé les NC et DE suivants :

- peinture volets : DE 2 lots
- porte d'entrée : NC 1 lot
- fenêtre : NC 1 lot
- porte de garage : NC 2 lots
- peinture toiture : DE 3 lots
- souche de cheminée : DE 2 lots
- peinture façade/pignon : DE 1 lot
- largeur/épaisseur haie : DE 3 lots

Le notaire qui enregistre la mutation, a été averti des NC et DE relevés.

### Entretien et/ou rénovation – sans non-conformité

Nous avons observé les travaux suivants :

- porte de garage remplacée par une fenêtre – processus respecté,
- pose de volets neufs à l'étage d'une maison à étage/3 travées,
- pose d'une porte d'entrée PVC en remplacement porte aluminium,
- ravalement des façades et du pignon d'une maison à étage/3 travées,
- réfection de toiture d'une maison à étage/3 travées.



Suivi des actions correctrices – voir nota :

Nous tenons à jour un tableau de suivi des actions correctrices des NC ou DE relevés lors des mutations enregistrées en 2017/2018 ou suite à l'envoi d'un courrier RAR

- 2018 : 10 lots – dont 3 NC traitées
- 2017 : 5 lots – dont 4 NC traitées

nota : mais hors suivi du traitement des NC des haies qui bordent le lot 262.

Informations tenues à votre disposition au Secrétariat et/ou sur le site de l'ASLNV  
www.nouveauvillage.com

- liste des fournisseurs/artisans qui ont donné satisfaction : n'hésitez pas à nous communiquer les devis/factures des travaux que vous avez envisagés/effectués,
- coordonnées de l'Architecte conseil
- fiches Style :
  - porte d'entrée
  - volets de fenêtre, volets de porte-fenêtre
  - fenêtre
  - porte-fenêtre
  - porte de garage
- prescriptions relatives à la mise en place d'une isolation thermique

Autres contributions : les travaux groupés

Nous suivons avec attention la démarche « travaux groupés » :

- réfection de la peinture des toitures et de celle des façades,
- volets/ouvrants.

Point d'attention :

Cette démarche, ne dispense pas le propriétaire concerné de celle prévue par nos Règlement et Statuts.

---

**RAPPORT FINANCIER.....GERARD GUERIF**

---

L'exercice 2019 aura été marqué par des charges exceptionnelles qui nous amènent à présenter un exercice déficitaire. Deux raisons principales à cette situation : le rappel tardif de charges sociales sur 2017 et 2018 de la part de la MSA et la rupture conventionnelle mise en place pour le départ de Thierry GUILLOT, l'un de nos 2 jardiniers. La situation de nos finances nous a permis de faire face à cette situation mais nos disponibilités ont été largement entamées, en recul de 40% sur la situation à fin 2018. L'exercice à venir enregistrera la fin du « prêt piscine » (en juillet 2020) et le solde du « terrain de jeux » financé par le prélèvement exceptionnel (en octobre 2020).

## Budget 2019

Les réalisations sur les principaux postes budgétaires sont dans le cadre des objectifs. Il en est ainsi des « dépenses générales » (malgré 2000 € de frais informatiques qui expliquent le fort dépassement du budget « frais divers de gestion »), de la « piscine » et des « espaces verts », hors éléments exceptionnels. Je présenterai à l'AG l'analyse des comptes de charges par maison (moyenne) et par pôle de dépenses. Les espaces verts, et ce n'est pas une surprise, représentent 50 % de nos dépenses globales, suivis du secrétariat (19%) et la piscine (14%).

Les « investissements » représentent 12% et sont également conformes aux prévisions, la moindre utilisation des investissements piscine a compensé les travaux faits durant l'été dans la Maison Nouveau Village en chauffage et aménagements.

Comme nous l'avons souvent évoqué, notre mode de gestion et l'implication bénévole du bureau permet de limiter au mieux les charges qui vous sont réclamées (60 € par mois en moyenne). Tout autre mode de gestion multiplierait par 2 ou 3 les appels de charges.

Après prélèvement du résultat déficitaire 2019, nos disponibilités s'établissent à 20000 € après déduction de l'encours des retards de paiement de charges.

Je tiens à remercier mes collègues pour leur rigueur dans la gestion de leur budget. De même, je tiens à saluer l'efficacité de Sylvie dans la gestion du quotidien et en particulier le recouvrement des charges dont l'encours des impayés a chuté de 30% sur l'exercice.

## Budget 2020

Le budget qui vous est soumis reste dans la lignée de celui de 2019 hors éléments exceptionnels.

Le remplacement du jardinier devrait se faire dans des conditions différentes et moins coûteuses ce qui explique la baisse du budget alloué à ce poste.

Sous réserve d'événements imprévus, le résultat 2020 devrait se situer autour de 10 000 €.

Pour la préservation de notre confort et notre cadre de vie, d'autres investissements devront être entrepris dès 2020 et les exercices suivants ce qui nous amène à vous soumettre une augmentation des charges de 1% en prévision de ces travaux.

BILAN NOUVEAU VILLAGE							
ACTIF				PASSIF			
	2017	2018	2019		2017	2018	2019
<b>COPROPRIETAIRES DEBITEURS</b>	<b>5208.44</b>	<b>6998.69</b>	<b>4671.14</b>	<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>26065.68</b>	<b>39660.69</b>	<b>24874.8</b>
				Réserves antérieures	9952.62	27085.67	39660.69
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>45632.75</b>	<b>56957.00</b>	<b>27828.47</b>	Résultat de l'exercice	16113.06	12575.02	-14785.89
Caisse	7.45	6.69	70.95	<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>24775.51</b>	<b>37639.00</b>	<b>14296.81</b>
Compte Courant	31227.54	33762.96	4083.13	Charges sociales	14228.46	19494.19	12236.64
Livret	13066.64	23187.35	23251.09	Fournisseurs	10547.05	18144.81	2060.17
à créditer	1331.12		423.30				
<b>CHARGES PAYEES D'AVANCE</b>		<b>13344.00</b>	<b>6672.00</b>				
Espace jeux		13344.00	6672.00				
<b>TOTAL</b>	<b>50841.19</b>	<b>77299.69</b>	<b>39171.61</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50841.19</b>	<b>77299.69</b>	<b>39171.61</b>

<b>NOUVEAU VILLAGE</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2019</b>	<b>% REALISATION</b>	<b>2020</b>
27/1/20	<b>REALISE</b>	<b>PREVU</b>	<b>REALISE</b>	au 31/12/2019	<b>BUDGET</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>174388</b>	<b>174267</b>	<b>175411</b>	<b>101 %</b>	<b>177446</b>
Appels de charges	167595	167595	168425	100 %	170724
Appel de charges exceptionnel	6672	6672	6672	100 %	6672
Produits financiers	121		314		50
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>161813</b>	<b>173929</b>	<b>190197</b>	<b>109%</b>	<b>167456</b>
<b>DEPENSES GENERALES</b>	<b>37086</b>	<b>35300</b>	<b>35011</b>	<b>99 %</b>	<b>35800</b>
Salaires nets	12212	12500	13369	107 %	14000
Charges sociales	10137	10500	8499	81 %	9100
Entretien Réparation	291	500	278		500
Frais divers de gestion (bureau, poste)	2848	3000	4331	144 %	3000
Fête Nouveau Village	1153	0	371		500
Télécoms	479	500	479	96 %	500
Assurances	4279	4300	4007	93 %	4500
Frais bancaires	559	600	461	77 %	500
Sous-traitance (avocat,huissier...)	1920	500		0 %	0
Électricité maison Nouveau Village	2123	1800	2073	115 %	2000
Impôts	1086	1100	1143	104 %	1200
<b>PISCINE</b>	<b>21277</b>	<b>24500</b>	<b>24213</b>	<b>99 %</b>	<b>26500</b>
Salaires	8882	9500	9904	104 %	10000
Charges sociales	5882	6500	5335	82 %	5500
Entretien	584	1500	340	23 %	500
Fournitures	1798	2000	2232	112 %	2500
Eau	2293	3000	2130	71 %	3000
Électricité	879	1000	3382	338 %	4000
Sécurité	960	1000	889	89 %	1000
<b>ESPACES VERTS</b>	<b>76540</b>	<b>87400</b>	<b>104000</b>	<b>119 %</b>	<b>79200</b>
Salaires	33064	39000	51380	132 %	35000
Charges sociales	28324	33000	36780	111 %	24000
Complémentaire santé	2436	2500	2630	105 %	2700
Formations employés	0	200		0 %	
Prestataire extérieur	383	500			3000
Entretien matériels	851	1000	1367	137 %	1500
Outillages /Achats petits outillage	514	1000	367	37 %	1000
Eau	187	200	185	93 %	200
Carburant	1290	1000	1305	131 %	1300
Élagage/Abattage/Dessouchage	9492	9000	9986	111 %	10000
Déchets verts			0		500
<b>ESPACES LUDIQUES</b>	<b>2271</b>	<b>1000</b>	<b>113</b>	<b>11 %</b>	<b>1000</b>
Entretien/Rénovation	2271	1000	113	11 %	1000
<b>ECLAIRAGE</b>	<b>193</b>	<b>1000</b>	<b>627</b>	<b>63 %</b>	<b>1000</b>
Entretien lampadaires	193	1000	627	63 %	1000
Sous-traitance lampadaires					
<b>TELEVISION</b>	<b>5897</b>	<b>3600</b>	<b>4489</b>	<b>125 %</b>	<b>3600</b>
Contrat entretien	5897	3600	3592	100 %	3600
Réparations			897		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>18549</b>	<b>21129</b>	<b>21743</b>	<b>103 %</b>	<b>20356</b>
Emprunt piscine	5457	5457	5457	100 %	3184
Piscine	1585	5000	3000	60 %	6500
Espaces verts	637	2000		0 %	2000
Espace ludique	5725	6672	6672	100 %	6672
Éclairage	3612	0			
Maison Nouveau Village			2875		
Plantations arbres, arbustes	1533	2000	3739	187 %	2000
<b>RESULTAT</b>	<b>12575</b>	<b>338</b>	<b>-14786</b>		<b>9990</b>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

---

#### PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2019

---

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus sans réserve au comité syndical pour 2019.

---

#### DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de soustraire la somme de 14 785,89 € (quatorze mille sept cent quatre vingt cinq euros et quatre vingt neuf centimes) au compte de réserves. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 24 874, 80 € (vingt quatre mille huit cent soixante quatorze euros et quatre vingt centimes).

---

#### TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2020

---

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 4,10 € pour les deuxième, troisième, quatrième trimestres 2020.

---

#### QUATRIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2021

---

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le premier acompte 2021 à 4,10 € par trimestre et par voix et rappelle que les charges doivent être payées avant le 15 du premier mois de chaque trimestre ou de préférence par prélèvement mensuel automatique.

---

#### CINQUIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DES MANDATS

---

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les personnes suivantes :

- Gérard Guérif
- Yannick Le Mentec
- Jean-Louis Zundel
- Olivier Rochas

---

#### SIXIEME RESOLUTION : SECURISATION RUE MONTDAUPHIN

---

Proposer à la municipalité une sécurisation de la rue Montdauphin : installation d'une piste cyclable et d'une bande piétonne, ajout de ralentisseurs et de chicanes.

## MEMBRES DU COMITE A LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président par intérim	Xavier Flandrois 06 38 94 91 56 <a href="mailto:nouveauvillage@orange.fr">nouveauvillage@orange.fr</a> ( <a href="mailto:xavier.flandrois@hotmail.fr">xavier.flandrois@hotmail.fr</a> ) <b>A POURVOIR</b>	6 rue d'Aulnoy
Vice-président	Xavier Flandrois <b>A POURVOIR</b>	6 rue d'Aulnoy
Trésorier	Gérard Guérif	4 rue de Jossigny
Secrétaire Général	Nicolas Cornolo <b>ADJOINT A POURVOIR</b>	4 rue de Nangis
Espaces verts	Jean-Claude Thévenin Christian Barennes Jean-Louis Zundel Michèle Mazur <b>RESP PLANTATION A POURVOIR</b>	10 rue de Jossigny 6 rue d'Esblly 19 rue de Jossigny 18 rue d'Esblly
Piscine	Olivier Chambon Oliver Rochas Pierre Léraud	11 rue de Nangis 25 rue de Montdauphin 22 rue de Bréau
Espaces Ludiques	Marta Bailly Christian Barennes	21 rue de Bréau 6 rue d'Esblly
Réseau Eclairage	Christian Barennes	6 rue d'Esblly
Rénovation Entretien	Jean-Marc Brunier Joaquim Laupa	32 rue de Montdauphin 4 rue d'Aulnoy

## DÉLÉGUÉ(E) S DE RUES

Aulnoy	Madame Anne-Marie Bourgeois Suppléante : Mme Antonia Laupa	11 rue d'Aulnoy 4 rue d'Aulnoy
Bréau	<b>A POURVOIR</b> Suppléante : Mme Aude Le Naour	22 rue de Bréau
Champeaux	Monsieur Bruno Caudmont Suppléant : Christophe Moal	18 rue de Champeaux 3 rue de Champeaux
Dagny	Monsieur Julien Vanhille Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	11 rue de Dagny
Esbly	Monsieur Christian Barennes Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	6 rue d'Esbly
Favières	Madame Anne-Marie Le Mentec Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	4 rue de Favières
Guermantes	Madame Annie Tiberghien Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	18 rue de Guermantes
Jossigny	Madame Valérie Tosoni Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	11 rue de Jossigny
Lieusaint	Monsieur Stéphane Baudrier Suppléante : Mme Anne Amouyal	10 rue de Lieusaint 5 rue de Lieusaint
Montdauphin du 13 au 35	Madame Hélène Muller Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	14 rue de Montdauphin
Montdauphin du 36 au 56	Monsieur Romain Arridiaux Suppléant : <b>A POURVOIR</b>	53 rue de Montdauphin
Montigny	Monsieur Pierre Mugnier Suppléante : Mme Edmée Dupré	2 rue de Montigny 1 rue de Montigny
Nangis	Madame Valérie Frossard Suppléante : <b>A POURVOIR</b>	5 rue de Nangis
Quiers	<b>A POURVOIR</b> <b>A POURVOIR</b>	



# NOUVEAU VILLAGE

Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2020 à 20h00, **salle Chipping Sodbury à Cesson**

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE DU COPROPRIÉTAIRE.

Monsieur Pierre MUGNIER, demeurant 2 rue de Montigny 77240 CESSON, soussigné, représentant 13 parts sur 3 457 de la copropriété déclare être présent(e)

Numéro de lot : H131. Numéro de compte : .1102

Émargement :

---

## POUVOIR

Je, soussigné, Monsieur Pierre MUGNIER , propriétaire du lot N° H131 représentant 13 voix dans l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitations de Nouveau-Village, donne pouvoir à (1) ..... pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 18 mars 2020 à 20h00, sur l'ordre du jour fixé dans la convocation : pour prendre part à toutes délibérations, votes ou scrutins, voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée, me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires. Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres et procès-verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieux et place.

Le présent pouvoir conservera tous ces effets pour toutes autres assemblées qui seraient appelées à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toutes autres causes.

Fait à ..... le \_\_.\_\_.2020

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour pouvoir

Le mandataire

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour acceptation de pouvoir

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE MANDATAIRE.

Je, soussigné (1),..... , ayant reçu pouvoir de Monsieur Pierre MUGNIER représentant 13 / 3 457 voix déclare être présent(e) :

Emargement :

(1) nom et adresse du mandataire.

## VOUS POUVEZ DONNER VOS INTENTIONS DE VOTE AU DOS DU POUVOIR

## INTENTIONS DE VOTE

---

**PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2019**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**

---

**DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**

---

**TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2020**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**

---

**QUATRIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2021**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**

---

**CINQUIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DES MANDATS**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**

---

**SIXIEME RESOLUTION : SECURISATION RUE DE MONTDAUPHIN**

---

**POUR       CONTRE       ABSTENTION**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
NOUVEAU VILLAGE**

**18 mars 2020**

**QUESTIONS POUR L'ASSEMBLEE**

**Cette procédure permettra de mieux maîtriser la durée de nos  
assemblées tout en ayant les débats nécessaires au bon fonctionnement  
de notre association.**

NOM :  
Prénom :

Propose que la (ou les) question(s) suivante(s) soi(en)t débattue(s) au cours de  
l'Assemblée Générale :

Sujet :

Date et signature :

**A retourner au siège de l'Association, au plus tard le 10 mars 2020.**

ou envoi par mail : [nouveauvillage@orange.fr](mailto:nouveauvillage@orange.fr)

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**18 Mars 2020**

### **LA BOURSE AUX EMPLOIS**

**NOUVEAU VILLAGE,  
Quartier de CESSON autogéré depuis 1967!**

**Pour maîtriser nos dépenses,  
Développer nos échanges et nos liens,  
Maintenons un syndic bénévole**

Recherche Président - Vice Président  
Secrétaire Général  
Responsable Piscine  
Responsable espaces-jeux  
Recherche Responsable Plantations  
Recherche Délégué(e)s de rue & Adjoint pour toutes les rues

Vous pouvez aussi participer à la vie de votre quartier:  
Organiser le repas piscine lors du nettoyage printemps, Fêtes de la  
musique/début saison piscine/fin de saison piscine, Fête des enfants, Animer  
des ateliers jeunes au nouveau jardin

Nom/Prénom :

Acte de candidature :

Mes propositions pour développer la vie de mon quartier :

A retourner au siège de l'Association  
ou envoi par mail : [nouveauvillage@orange.fr](mailto:nouveauvillage@orange.fr)